

ALIMENTATION ET TRANSITION AGRICOLE



Elu référent

Guy Gavalda (Maire de Cadix – Président de la CC Val 81)

Technicien référent

Anaïs Huot

Contexte :

Le Pôle Territorial s'est engagé fortement pour accompagner la restauration collective dans l'introduction de produits bio et/ou locaux.

Depuis 2017, le Pôle Territorial anime un comité technique et une commission afin de permettre l'élaboration d'un projet alimentaire territorial en adéquation avec les enjeux locaux. Une stratégie territoriale a été validée pour les trois ans à venir (2017-2020) et un plan d'actions annuel est construit avec les partenaires. Le Projet Alimentaire Territorial a obtenu la reconnaissance officielle du ministère de l'Agriculture fin 2018.

L'élaboration des Plans Climat en 2018 a fait ressortir l'importance de la transition agricole pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et adapter le territoire aux effets du changement climatique. Un travail est actuellement en cours avec les partenaires et agriculteurs afin de définir des actions concrètes pour les cinq communautés de communes.

Les champs exploratoires de la commission :

Toutes actions potentielles en lien avec l'agriculture et l'alimentation

Précarité alimentaire

Foncier agricole - Transmission

Compensation carbone volontaire pour massifier les pratiques agro-écologiques

Les implications opérationnelles :

- Bilan du projet alimentaire territorial 2017-2020
- Définition de la stratégie du projet Alimentaire Territorial (2020-2026)
- Finalisation du programme d'actions de transition agricole
- Suivi des actions en cours et à venir

Quelques références/documents

Stratégie du Projet Alimentaire Territorial 2017 – 2020

[Présentation du Projet Alimentaire Territorial de l'Albigeois Bastides](#)